



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 1322/2024
Date de la séance du CE : 18 décembre 2024
Direction : Chancellerie d'État
N° d'affaire : 2024.STA.1629
Classification : Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de Mme la députée Anna Tanner, Biel/Bienne, avec effet au 5 décembre 2024.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare

Mme Oriana Pardini, née en 1998, Lyss, inscrite sur la liste 7 : Sozialdemokratische Partei, JUSO und Gewerkschaften – Frauen dans le cercle électoral de Bienne-Seeland,

élue au Grand Conseil au 18 décembre 2024.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataires
– Chancellerie d'État